

**Séance publique du 16 décembre 2002**

**Délibération n° 2002-0932**

commission principale : finances et institutions

objet : **Mise en place de crédits provisoires en 2003**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté ne délibérera pas sur le budget primitif 2003 avant le 31 décembre 2002.

Conformément à l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, des crédits provisoires peuvent être ouverts pour permettre d'engager, de liquider et de mandater des dépenses de fonctionnement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente pour la section, pour permettre le remboursement du capital de la dette, venant à échéance avant le vote du budget et afin de permettre le mandatement des engagements pluriannuels, dans la limite des crédits de paiement prévus par la délibération d'autorisations de programme présentée par rapport séparé le 16 décembre 2002.

Il est donc proposé au Conseil l'ouverture de crédits provisoires pour le budget principal et les budgets annexes. Ceux-ci seront annulés et remplacés par les crédits du budget primitif dès son adoption ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

**DELIBERE**

**1° - Décide** l'ouverture des crédits provisoires tels que récapitulés par chapitre dans le tableau ci-dessous :

Comptes	Montants
<b>Budget principal (total général)</b>	<b>569 366 599</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>438 623 303</b>
011 - charges à caractère général	187 030 880
012 - charges du personnel et frais assimilés	146 286 296
014 - atténuation des produits	46 918 131
653 - indemnités des élus	2 639 000
655-3 - participation au service départemental d'incendie et de secours	3 925 263
656 - frais de fonctionnement des groupes d'élus	637 862
657-2 - subvention d'investissement aux divers propriétaires privés (Opah)	792 675

657-38 - subvention de fonctionnement aux diverses mutuelles communautaires	677 336
657-4 - subvention de fonctionnement au comité social	237 250
657-4 - subvention de fonctionnement au CR-DSU	53 357
66 - charges financières	48 283 372
67 - charges exceptionnelles	1 141 881
<b>Section d'investissement</b>	<b>130 743 296</b>
16 - emprunts et dettes assimilées	27 039 200
20 - immobilisations incorporelles	2 317 800
21 - immobilisations corporelles	35 744 500
23 - immobilisations en cours	62 561 000
458-111 Bron copropriétaires Plein ciel Bellevue DSU	52 000
458-161 Lyon 8° école d'infirmières Rockefeller	3 028 796
<b>Budget annexe du restaurant (total général)</b>	<b>1 977 600</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>1 977 600</b>
011 - charges à caractère général	791 621
012 - charges du personnel et frais assimilés	1 179 474
65 - autres charges de gestion courante	6 105
67 - charges exceptionnelles	400
<b>Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe (total général)</b>	<b>2 851 935</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>2 851 935</b>
011 - charges à caractère général	2 851 935
<b>Budget annexe de l'assainissement (total général)</b>	<b>111 769 327</b>
<b>Section d'exploitation</b>	<b>48 750 918</b>
011 - charges à caractère général	21 171 128
012 - charges de personnel et frais assimilés	22 662 230
65 - autres charges de gestion courante	1 278 357
66 - charges financières	3 090 502
67 - charges exceptionnelles	548 701
<b>Section d'investissement</b>	<b>63 018 409</b>
compte 16 - emprunts et dettes assimilées	3 255 059
compte 20 - immobilisations incorporelles	942 396
compte 21 - immobilisations corporelles	3 255 879
compte 23 - immobilisations en cours	55 565 075
<b>Budget annexe des eaux (total général)</b>	<b>12 924 115</b>
<b>Section d'exploitation</b>	<b>5 398 815</b>
011 - charges à caractère général	896 599
012 - charges de personnel et frais assimilés	1 592 909
65 - autres charges de gestion courante	151 620
66 - charges financières	2 636 743
67 - charges exceptionnelles	120 944
<b>Section d'investissement</b>	<b>7 525 300</b>
compte 16 - emprunts et dettes assimilées	1 173 920
compte 20 - immobilisations incorporelles	83 815
compte 21 - immobilisations corporelles	28 930
compte 23 - immobilisations en cours	5 346 837
compte 27 - autres immobilisations financières	891 798

**2° - Dit que** les crédits sont exécutoires par monsieur le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon dans leurs montants au niveau du chapitre.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,